

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 6 novembre 2017

Convocation du : 27 octobre 2017

Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Projet de couverture mobile de la commune de Rabou.

L'an deux mille dix-sept, le six novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Aspres sur Buëch, sous la présidence de M. Jean-Marie BERNARD, Président.

Etaient présents : J. Francou, F. Pinet, S. Simion, JP Bellet, M. Lonni, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, R. Aquino, G. Jullien, M. Truc, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Brioulle, P. Schiazza, R. Moreau, JP Artigues, C. Aubert, N. Ferrere, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont, M. Ventre.

Absents : C. Pierrot, J. Bourbousse, F. Darini, M. Gaignaire

Pouvoirs : Céline Pierrot absente a donné pouvoir à Françoise Pinet
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à René Moreau
Joël Bourbousse absent a donné pouvoir à Christian Aubert

Monsieur Marc Ventre, Vice-Président chargé du développement économique présente le dossier aux conseillers communautaires.

Il rappelle que la commune de Rabou se situe dans une zone blanche pour les téléphones mobiles.

Un dossier, porté par la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, a été déposé dans le cadre d'un appel à projet national « zones blanches », lequel a été retenu.

La parcelle d'implantation envisagée se situe sur la commune de La Roche des Arnauds, laquelle la mettra à disposition de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy à titre gracieux.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à **94 100 € H.T arrondi à 95 000 € H.T**

Dont installation du pylone	30 000 €
Dont aménagement de la plate-forme	40 000 €
Dont études	14 200 €
Dont raccordement moyenne tension	3 700 €
Dont frais annexes	6 200 €

L'Etat apporterait une participation financière de	76 000 €
L'autofinancement de la CCBD s'élèverait à	19 000 €

Pour le raccordement à la moyenne tension le Syndicat Mixte d'Electricité a été mobilisé ;
Il a demandé une participation financière de 3 700 € pour un coût d'intervention de
18 500 € H.T.

Après avoir entendu, les délégués :

- Valident le coût de l'opération
- Autorisent la signature de la convention avec SyME 05.
- Autorisent la signature de la convention de mise à disposition avec la commune de La Roche des Arnauds
- Autorisent le dépôt de permis de construire

votants : 37 dont 3 pouvoirs	pour : 37	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à Aspres sur Buëch,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Jean Marie Bernard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20171106-De172_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2017

Publication : 14/11/2017

Pour le Président
par délégation

